

Faits divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **13 (1880)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

programme, et tout en invitant les représentants des points de vue divers à écrire dans ses colonnes, la rédaction tient pourtant à affirmer « qu'à ses yeux, la théologie doit en fin de compte servir l'Église et par conséquent ne pas se séparer de la foi de l'Église; » et secondement : « que la science doit légitimer devant sa propre conscience les voies qu'elle suit et le but qu'elle cherche à atteindre. » La théologie pratique, ayant déjà un et même deux organes à sa disposition en Wurtemberg, sera exclue des *Studien*. La faculté de théologie protestante de Tubingue a encouragé la nouvelle entreprise, MM. Braun, Häring, Knapp, Carl Müller, Nestle ont promis leur concours à la rédaction. Celle-ci se compose de MM. *Th. Hermann* et *Paul Zeller*. Nous leur souhaitons le meilleur succès : le pays auquel ils appartiennent et pour lequel ils travaillent a déjà produit beaucoup de théologiens, et de grands théologiens.

Voici le contenu de la livraison de janvier qui vient de paraître :

Hermann : Communications relatives aux cours de dogmatique de feu le professeur Landerer. — *Demmler* : Christ et l'Essénisme. — *Löckle* : La doctrine paulinienne de la résurrection. — *Jäger* : La doctrine de la satisfaction vicairie.

La *Theologische Quartalschrift* (organe de la faculté de théologie catholique de Tubingue), dans son numéro de janvier 1880, contient un article de M. le professeur *Himpel*, consacré à l'Apologie d'Aristide, et contenant une excellente traduction, faite directement sur le texte arménien, non seulement du fragment d'apologie, mais aussi de l'autre morceau publié par les Mékhitaristes. M. Himpel mentionne à plusieurs reprises les deux articles qui ont été insérés à ce sujet, l'an passé, dans notre revue ; il analyse en particulier le travail de M. Massebieau et s'associe d'une manière générale à ses conclusions.

FAITS DIVERS

PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ THÉOLOGIQUE TEYLÉRIENNE A HAARLEM, POUR L'ANNÉE 1880.

Les directeurs de la *Fondation Teyler* et les membres de la *Société théologique* du même nom ont apprécié, dans leur séance du 14 novembre 1879, les cinq mémoires qui leur avaient été adressés en réponse aux questions mises au concours en 1877.

Quels sont, d'après les principes de la morale chrétienne, les rapports mutuels de l'Etat et de la société, en tenant compte de la controverse

actuelle entre les économistes ? Cette question a été traitée dans un mémoire en allemand, ayant pour épigraphe : *Αἱ δεύτεραι που φροντίδες κ. τ. λ.* Ce travail a donné lieu à plusieurs critiques. On aurait voulu que la forme en fût plus agréable, le résumé historique moins fragmentaire, l'argumentation çà et là plus développée. On a trouvé aussi que l'auteur avait quelquefois perdu de vue le sujet spécial qui était en question, ce qui a nui à l'unité de son travail. Néanmoins le jury a été unanime pour apprécier les grands mérites de cette dissertation et il a décidé de lui décerner le prix. Le pli décacheté a révélé comme étant l'auteur du mémoire : le D^r *W. Hollenberg*, directeur du gymnase de Saarbruck.

Les quatre autres mémoires étaient d'origine hollandaise et se rapportaient au sujet suivant : *Dissertation sur l'emploi de la critique conjecturale à l'égard du texte du Nouveau Testament ; en faire l'histoire, examiner la nécessité de cette critique et donner un aperçu aussi complet que possible de ses résultats les plus importants.*

Le premier mémoire (*ἄριστος κριτής κ. τ. λ.*), bien qu'il renfermât d'utiles contributions à l'explication du Nouveau Testament, ne pouvait prétendre à obtenir le prix. L'aperçu historique est très incomplet ; dans la seconde partie, qui devait traiter de la nécessité de la critique conjecturale, l'auteur est sorti de son sujet et a laissé la question en suspens ; la troisième partie, en fait de résultats importants de la critique conjecturale, offre essentiellement les opinions personnelles de l'auteur sur l'hypothèse de l'insertion de certaines péricopes ou de certains versets dans le texte du Nouveau Testament, notamment dans les épîtres pauliniennes.

Le second mémoire, désigné par les paroles de Groen van Prinsterer : « En histoire, pour connaître les grandes choses, etc. » a dû également être déclaré insuffisant, lors même qu'il est sans contredit l'œuvre d'un homme savant et sagace. L'auteur fait preuve d'une connaissance approfondie de la littérature du sujet ; il n'est pas un novice dans l'exégèse du Nouveau Testament. Mais il manque à son jugement sur les travaux d'autrui la modération nécessaire, et d'un bout à l'autre il se met au-dessus des égards dus à la forme. La première partie ne donne guère autre chose qu'une nomenclature. La seconde partie renferme à peine une ébauche de ce que devrait être une exposition suivie. Les déficits de ces deux premières parties ne sont pas compensés par les appendices qui, à côté de matériaux utiles, renferment bien des choses qui n'ont pas de rapport avec le sujet. L'aperçu des principaux résultats, dans la troisième partie,

s'arrête à l'an 1830, il est par conséquent incomplet. Aussi le jugement définitif, que ne devait pas influencer la question de savoir ce que l'auteur aurait été capable de faire, ne pouvait-il être que défavorable.

Quant aux deux mémoires restants, portant pour épigraphe, l'un : *Nec temere nec timide*, l'autre : *Abusus non tollit usum*, il a paru dès l'abord qu'ils méritaient d'être pris en sérieuse considération. Dans aucun des deux, il est vrai, les membres du jury n'ont trouvé leur idéal pleinement réalisé. Ni dans l'un ni dans l'autre l'aperçu des principaux résultats n'est accompagné de toute la critique désirable. Cependant les deux travaux se recommandent par une tractation bien ordonnée du sujet prescrit et ils font preuve de beaucoup d'application et d'une grande exactitude. Si le second est inférieur au premier en ce qu'il est moins complet, il se distingue à d'autres égards, en particulier sous le rapport du style et de l'exposition. Il serait difficile, en conséquence, de faire un choix entre ces deux concurrents. Malgré la différence qui existe entre eux, ils sont essentiellement sur la même ligne. Ils ne se sont pas élevés à la hauteur du prix complet, mais trop haut, pourtant, pour ne remporter aucun prix. Après mûre délibération, le jury a pensé agir de la façon la plus équitable et en même temps dans l'intérêt de la science, en décidant d'admettre ces deux mémoires au nombre des œuvres de la Société et d'offrir à chacun des auteurs la médaille d'argent et 200 florins. En cas qu'ils acceptent cette décision, ils sont priés de s'adresser par écrit à MM. les directeurs de la Fondation et de les autoriser à décacheter les plis renfermant leurs noms.

Comme sujet nouveau, la société propose : une *dissertation sur le pessimisme et la morale, à propos de l'ouvrage de E. von Hartmann, intitulé : Phénoménologie de la conscience morale.*

Le prix consiste en une médaille d'or d'une valeur intrinsèque de 400 florins.

Il est loisible de se servir des langues hollandaise, latine, française, anglaise ou allemande (en caractères latins.) Les mémoires doivent être écrits d'une autre main que celle de l'auteur. Il faut qu'ils soient terminés, vu que tout travail inachevé est exclu du concours. Le terme de l'envoi est fixé au 1^{er} janvier 1881.

Tous les travaux envoyés à la Société deviennent sa propriété. Ceux qui ont été couronnés sont insérés, avec ou sans traduction, dans la collection de ses œuvres, de telle sorte que les auteurs ne peuvent pas les publier sans son autorisation. La Société se réserve

aussi de faire des mémoires non couronnés l'usage qu'elle trouvera bon, avec ou sans mention du nom de l'auteur, mais, dans le premier cas, non sans le consentement de celui-ci. Si les auteurs veulent avoir une copie de leurs ouvrages, ils pourront l'obtenir, mais à leurs frais.

Les mémoires doivent être munis d'une épigraphe et accompagnés d'un pli cacheté indiquant le nom de l'auteur. Les envoyer à l'adresse : *Fundatiehuis van wijlen den Heer P. Teyler van der Hulst, te Haarlem.*

La *Revue de théologie et de philosophie* vient de faire une perte bien sensible. Le 3 février, M. *Frédéric Rambert*, professeur à la faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud, nous a quittés après cinq jours de maladie. Collaborateur de notre *Revue* dès le début, en 1868, il était entré dans le comité de rédaction en 1872 et, dans la mesure où le lui ont permis ses nombreuses et absorbantes occupations, il n'a cessé de vouer à cette publication son active sollicitude. Malheureusement ses articles sur l'auteur du IV^e Evangile, déjà précédemment interrompus par suite d'une longue et grave maladie, et qu'il se proposait de terminer dans le cours de cette année, resteront inachevés. Nous n'essayerons pas de dire ce que perdent en lui ses amis, ses collègues, ses élèves, ni ce que le public théologique pouvait encore attendre de lui. Devant cette carrière si tôt brisée (Fréd. Rambert n'avait guère plus de trente-huit ans) nous ne pouvons que nous incliner, en rendant grâce à Dieu du bien qu'il lui a donné de faire, et en le priant de susciter parmi nous, en grand nombre, des hommes animés du même besoin de sainteté et de vérité, du même esprit de paix et de largeur.

Tout en s'associant à nos regrets au sujet de ce départ, nos lecteurs apprendront avec satisfaction que, à partir de cette nouvelle année, M. *Albert Revel*, professeur de théologie à l'école vaudoise de Florence, veut bien se joindre à notre comité général de rédaction. Avec nous, ils souhaiteront la bienvenue à ce représentant d'une Eglise que tant et de si anciens liens unissent à nos Eglises et à plusieurs de nos facultés protestantes de langue française.